

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT, DISCRIMINATIONS, POUVOIRS DE LA HALDE

Jeudi 30 avril 2009 - Hôtel de Crillon

Le nombre de places étant limité
réservez dès aujourd'hui
votre place par fax au
01 76 73 48 32

Pour vous inscrire :

Merci de retourner ce bulletin et votre règlement à l'ordre de :

WOLTERS KLUWER FRANCE

Case Postale 410 - 1, rue Eugène et Armand Peugeot

92856 Rueil-Malmaison cedex - E-mail : matineesdebats@lamy.fr

Tél. : **N° Indigo 0 825 08 08 00** - Fax : 01 76 73 48 32

0,15 € TTC / MN



FRAIS DE PARTICIPATION ET MODALITÉS

Les frais de participation comprennent le petit-déjeuner et le dossier de documentation.

Abonnés à la Lettre des Juristes d'Affaires ou aux ouvrages partenaires **450 € HT** soit 538,20 € TTC (TVA 19,6%)

Non abonnés : **520 € HT** soit 621,92 € TTC (TVA 19,6%)

- Vous recevrez une confirmation d'inscription. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la Matinée-débats.
- Convention de formation** : Numéro d'existence N° 11921555992.
- Conditions d'annulation** : obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 14 jours avant la date de la Matinée débats. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

Si vous ne pouvez pas participer à cette rencontre, nous vous rappelons que vous pouvez commander le **DOSSIER DE DOCUMENTATION** remis aux participants.

Je souhaite recevoir ce **DOSSIER DE DOCUMENTATION**. Il me sera adressé à l'issue de la conférence.
Tarif : **300 € HT** - 358,80 € TTC (TVA 19,6%)

PARTICIPANT

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

Fax :

E-mail :

SOCIÉTÉ

Raison sociale :

Adresse complète :

Nom & fonction de la personne gérant l'inscription :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Nom du responsable de la Formation :

002519 020

FACTURATION

Facture à établir et à adresser :

- au nom de la société
- au nom de l'organisme gestionnaire de vos fonds NOM ET COORDONNÉES (postale et téléphonique) :

La facture vous parviendra avec l'attestation de présence, par courrier, à l'issue de la Matinée-débats.

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation vous sera adressée par retour de courrier. A l'issue de la formation, une attestation de présence et une facture valant convention vous seront délivrés. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de Wolters Kluwer France SAS Direction Commerciale.

Cachet et signature obligatoires :

Égalité de traitement, discriminations, pouvoirs de la Halde

Où en est-on ?

Jeudi 30 avril 2009
9h00 - 11h30
Hôtel de Crillon
10, place de la Concorde - Paris 8^{ème}

La Lettre des Juristes d'Affaires et la Semaine Sociale Lamy vous proposent de rencontrer dans le cadre d'une **Matinée-débats** :



Frédéric BURNIER, directeur adjoint du travail,
coordinateur des enquêtes de la Halde

Hervé GOSSELIN, conseiller à la chambre sociale
de la Cour de cassation

Elisabeth LAHERRE, avocate associée,
cabinet Coblenca & Associés

Les débats seront animés par :
Françoise CHAMPEAUX, rédactrice en chef
de la Semaine Sociale Lamy

Programme

Loi du 17 juin 2008 portant réforme de la prescription en matière de discrimination, loi du 27 mai 2008 transposant les directives communautaires, montée en puissance du contentieux, renforcement des actions et pouvoirs de la Halde, et les principes d'égalité de traitement et « à travail égal, salaire égal » sont plus que jamais d'actualité.

- Quelle est l'évolution de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation relative au principe « à travail égal, salaire égal » ?
- Comment anticiper ou régler les contentieux en matière de discrimination ?
- Quels sont les missions et pouvoirs de la Halde ? Comment intervient-elle ?
- Faut-il négocier des accords de rattrapage pour les femmes ou encore pour les titulaires de mandats syndicaux ?

*Autant de questions auxquelles cette **Matinée-débats**, organisée par **La Lettre des Juristes d'Affaires** et la **Semaine Sociale Lamy**, se propose d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles.*

● ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

- Le point sur la jurisprudence relative au principe « à travail égal, salaire égal »
- Le principe « à travail égal, salaire égal » et le statut collectif
- Les critères objectifs et pertinents de différenciation
- L'importance du processus d'évaluation

● DISCRIMINATIONS

- Le point sur les lois nouvelles
Loi du 27 mai 2008 transposant les directives communautaires : les nouvelles définitions
Loi du 17 juin 2008 portant réforme de la prescription en matière de discrimination
- Les motifs de discriminations illicites
- Les règles de preuve
- Discriminations syndicales, discriminations indirectes : comment les éviter ?

● LES POUVOIRS DE LA HALDE

- Le bilan de la Halde pour l'année 2008
- Quels sont les pouvoirs de la Halde ?
Investigations, médiations, transactions, recommandations
- La Halde et le juge
Quand la Halde s'invite dans un contentieux judiciaire : enjeux et conséquences

Tout au long de la matinée, une large place sera accordée aux questions des participants.

Cette conférence s'adresse aux :

- Avocats
- Directeurs des ressources humaines
- Juristes

